



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE
PISCINE**

INFORMATIONS GENERALES

ETABLISSEMENT :	Les terrasses du port
N° D'ANALYSE :	2024-0157
POINT DE PRELEVEMENT :	Bassin à remous-SPA
DATE DE PRELEVEMENT :	21/02/2024
PRELEVEUR :	Sahondra RAMANANTSOA
DATE D'ANALYSE :	21/02/2024
LABORATOIRE D'ANALYSE (1) :	DTAM

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	NORME SANITAIRE
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES (*)		
Transparence	-	-
Température	39,5°C	36°C
Potentiel Hydrogène (PH)	7,46	≥ 6,9 et ≤ 7,7
Chlore libre	> 4,6 mg/l	
Chlore actif	> 2,2 mg/l	≥ 0,4 et ≤ 1,4 mg/l
Chlore total	> 10 mg/l	
Chloramine	> 5,4 mg/l	≤ 0,6 mg/l
Chlorures	40 mg/l	250 mg/l
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		
Microorganismes révivifiables à 36°C	170 UFC/ml	< 100 UFC dans 1 ml
Enterocoques intestinaux	< 1	Absence dans 100 ml
Staphylococcus aureus	< 1	Absence dans 100 ml
Escherichia Coli	< 1	Absence dans 100 ml

(*) Paramètres analysés sur le terrain

(**) Analyse réalisée par un laboratoire métropolitain (EUROFINS Hydrologie)

CONFORMITE

CONFORMITE MICROBIOLOGIQUE :	Non
CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Non
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau du bassin non conforme à limite de qualité réglementaire pour la teneur en désinfectant (chlore actif) trop importante, qui risque de provoquer des irritations aux baigneurs, de la teneur excessive en chloramines, qui risque de provoquer des irritations oculaire et respiratoire, ainsi qu'une température élevée. On constate aussi un dépassement de la référence réglementaire pour les microorganismes révivifiables à 36°C. La fermeture temporaire du bassin a été demandée le jour du prélèvement jusqu'au retour à une situation conforme.
OBSERVATIONS :	Surveiller et maintenir une concentration en chlore libre actif entre 0,4 et 1,4 mg/l et une température de l'eau du bassin inférieure à la limite de qualité réglementaire, fixée à 36°C. Respecter l'apport d'eau neuve régulièrement (au moins 30 litres par jour et par baigneur).

Articles D.1332-1 à D.1332-13 du code de la santé publique, Arrêtés du 26 mai 2021

Pour la Directrice
L'ingénieure sanitaire

Sahondra RAMANANTSOA
Signé

Tél. : 05 08 41 16 90 – fax : 05 08 41 16 91
BP 4333 Bd Port en Bessin
97500 Saint-Pierre et Miquelon